

En cas de difficultés financières vous pouvez faire une demande d'aide exceptionnelle auprès de Madame FOUILLADE, Assistante de Service Social -Service Social en Faveur des Elèves DSDEN 23 au **Collège de Bénévent l'Abbaye** au 05.55.62.61.60 le Jeudi de 14h00 à 16h30 au **Collège de Saint Vaury** au 05.55.80.20.07 le Mardi de 09h00 à 11h30 à la **Cité Scolaire de La Souterraine** au 05.55.89.40.00 le Lundi 08h30-17h00, Mardi 13h30-17h00, Mercredi 08h30-13h30 Jeudi 08h45-12h30 et Vendredi 08h45-16h00

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE:

Ressources	Charges
BULLETIN DE SALAIRE OU VERSEMENT DE RETRAITE	LOYER OU REMBOURSEMENT CRÉDIT D'ACCESSION
INDEMNITÉS PÔLE EMPLOI	ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES (SÉCURITÉ SOCIALE)	MUTUELLE
PENSION D'INVALIDITÉ OU ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ	ASSURANCE(S) : LOGEMENT, VOITURE
R.S.A.	CRÉDIT(S) PERSONNELS
ALLOCATIONS FAMILIALES	TRANSPORT SCOLAIRE
ALLOCATION LOGEMENT OU A.P.L.	EAU
CONGÉ PARENTAL D'ÉDUCATION	IMPÔTS : TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIÈRE, IMPÔT SUR LE REVENU
PENSION ALIMENTAIRE	PENSION ALIMENTAIRE FRAIS D'INTERNAT
AUTRES REVENUS	AUTRES

En cas de difficultés financières vous pouvez faire une demande d'aide exceptionnelle auprès de Madame FOUILLADE, Assistante de Service Social -Service Social en Faveur des Elèves DSDEN 23 au **Collège de Bénévent l'Abbaye** au 05.55.62.61.60 le Jeudi de 14h00 à 16h30 au **Collège de Saint Vaury** au 05.55.80.20.07 le Mardi de 09h00 à 11h30 à la **Cité Scolaire de La Souterraine** au 05.55.89.40.00 le Lundi 08h30-17h00, Mardi 13h30-17h00, Mercredi 08h30-13h30 Jeudi 08h45-12h30 et Vendredi 08h45-16h00

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE:

Ressources	Charges
BULLETIN DE SALAIRE OU VERSEMENT DE RETRAITE	LOYER OU REMBOURSEMENT CRÉDIT D'ACCESSION
INDEMNITÉS PÔLE EMPLOI	ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES (SÉCURITÉ SOCIALE)	MUTUELLE
PENSION D'INVALIDITÉ OU ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ	ASSURANCE(S) : LOGEMENT, VOITURE
R.S.A.	CRÉDIT(S) PERSONNELS
ALLOCATIONS FAMILIALES	TRANSPORT SCOLAIRE
ALLOCATION LOGEMENT OU A.P.L.	EAU
CONGÉ PARENTAL D'ÉDUCATION	IMPÔTS : TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIÈRE, IMPÔT SUR LE REVENU
PENSION ALIMENTAIRE	PENSION ALIMENTAIRE / FRAIS D'INTERNAT